

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges; Trésor. : M. F. RAVINET, *, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	} France et Colonies fr ^{es} } Etranger	10 fr.
		15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)
--

2972 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions**

Ont été admis à la séance du 13 janvier :

MM. Henri et Ravoux.

SECTION BOTANIQUE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 27 Janvier, à 20 h. 30

- 1^o M. CORNET. — Les idées modernes sur la cytologie. — Quelques exemples de cytologie expérimentale.
- 2^o M. P. A. BUROLLET. — Le *Galinsoga parviflora* en Dauphiné.
- 3^o Présentation de plantes.

SECTION MYCOLOGIQUE**ORDRE DU JOUR**

DE LA

Séance du Mardi 3 Février, à 20 h. 30

- M. JACQUER, — Présentation d'une bruche d'*acacia aromatica*, fruits et graines parasités.

GRUPE DE ROANNE

Une omission s'est produite dans la publication des noms des membres du Bureau du groupe, lire :

Bibliothécaire : M. COMBET.

FÉLICITATIONS

Nous sommes heureux d'adresser nos plus vives félicitations à notre sympathique et dévoué trésorier, M. F. RAVINET, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 7 Octobre 1930

Capture intéressante.

M. AUDRAS a capturé à Saint-Rambert (Ain) *Lixus vilis* Rossi, espèce rare pour notre région et signalée seulement de la Valbonne (Ain), dans le catalogue de GUILLEBEAU.

SECTION BOTANIQUE

Séance du 25 Novembre

La flore de la Moyenne Azergue (région comprise entre Lamure et la gare du Bois-d'Oingt, principalement aux environs de Chamelet)

Par M. QUENEY

La Moyenne Azergue est une partie du Beaujolais dont le sol est de nature essentiellement siliceuse et qui, par son altitude comprise entre 300 et 600 mètres environ, se rattache à la zone du vignoble.

Sa flore comprend un assez grand nombre de plantes triviales (au moins la moitié sur plus de 500 plantes examinées). Sur cet ensemble de plantes communes se détachent un certain nombre de plantes silicicoles qui donnent à cette flore son caractère dominant :

Ranunculus hederaceus. — Teesdalia nudicaulis. — Sinapis cheiranthus. — Barbarea præcox. — Roripa pyrenaica. — Stellaria uliginosa. — Hypericum pulchrum. — Sarothamnus seoparius. — Genista germanica. — Ornithopus perpusillus. — Orobus tuberosus. — Potentilla argentea. — Epilobium lanceolatum. — Montia minor. — Corrigiola littoralis. — Scleeanthus perennis. — Senecio sylvaticus. — Filago minima. — F. arvensis. — F. germanica. — Centaurea nigra. — Andryala sinuata. — Jasione montana. — Calluna vulgaris. — Anarrhinum bellidifolium. — Digitalis purpurea. — Rumex acetosella. — Castanea vulgaris. — Luzula maxima. — Aira flexuosa. — Nardurus lachenalii. — Asplenium septentrionale.

Les espèces spéciales propres à la zone des pins et des sapins (600 à 1.000 mètres) font défaut. Cependant quelques espèces montagnardes descendent assez bas dans la vallée et se retrouvent aux environs de Chamelet, telles sont :

Ranunculus aconitifolius. — *Sorbus aria*. — *Gnaphalium sylvaticum*. — *Prenanthes purpurea*. — *Myosotis sylvatica*. — *Stachys alpina*. — *Sambucus racemosa*. — *Epilobium spicatum*. — *Primula elatior*, etc.

Ajoutons que la moyenne Azergue n'a ni terrains tourbeux, ni prairies marécageuses, d'où l'absence de plusieurs espèces hygrophiles qu'on trouve communément dans le Haut Beaujolais comme :

Drosera. — *Pamassia*. — *Comarum*. — *Menyanthes*. — *Pedicularis*. — *Sphagnum*, etc.

Pour la même raison, les eaux, les saules, les orchis, sont rares. Il y a peu de surfaces boisées et les forêts sont composées principalement de taillis de chênes-charmes, coudriers. Le hêtre n'existe pas et le pin sylvestre est rare.

Si l'on compare maintenant la Moyenne Azergue à la zone calcaire du Beaujolais méridional et à la zone des terrains de transport située à l'ouest de la Saône et au nord de la Basse Azergue, on se rend compte qu'elle est encore plus pauvre en espèces par rapport à ces deux zones que par rapport à celle du Haut Beaujolais, puisqu'elle ne possède ni terres d'alluvions, ni formations calcaires. Remarquons cependant la présence de quelques plantes calcicoles préférées qui semblent indiquer qu'une certaine dose de carbonate de calcium doit exister dans le sol de la Moyenne Azergue, citons les espèces suivantes :

Helleborus foetidus. — *Trifolium rubens*. — *Anthyllis vulneraria*. — *Coronilla varia*. — *Genista sagittalis*. — *Eryngium campestre*. — *Cirsium acaule*. — *Carlina vulgaris*. — *Lactuca virosa*. — *Inula conyza*. — *Mercurialis perennis*. — *Buxus sempervirens*. — *Tamus communis*. — *Calamintha officinalis*. — *Melittis melissophyllum*. — *Melica ciliata*. — *Ceterach officinarum*, etc.

M. Marius AUDIN, à qui l'on doit de belles observations sur la flore de la région montagneuse du Beaujolais, a fait des remarques analogues dans les environs de Beaujeu. Quand on va vers le sud, du côté du Bois-d'Oingt, on aborde la zone des terrains jurassiques et la flore calcicole devient tout à fait prédominante ; brusquement apparaissent :

Bupleurum falcatum. — *Teucrium chamadrys*. — *Kentrophyllum lanatum*, etc.

Et les espèces suivantes qui sont des raretés de la flore Beaujolaise :

Sison amomum (entre le Bois-d'Oingt et Ligny). — *Sonchus arvensis* (vigne à Légny) ;

Centranthus calcitrapa (route du Bois-d'Oingt à la gare).

Si on revient à la moyenne Azergue, on peut y relever encore un assez grand nombre d'espèces indifférentes à dispersion étendue et dont quelques-unes sont assez peu répandues dans le Beaujolais, citons :

Papaver argemone. — *P. dubium*. — *Turritis glabra*. — *Cardamine impatiens*. — *Corydalis solida*. — *Reseda lutea*. — *Malva moschata*. — *Geranium pyrenaicum*. — *Lychnès sylvestris*. — *Dianthus armeria*. — *Lathyrus sylvestris*. — *L. angulatus*. — *Trifolium striatum*. — *T. elegans*. — *Genista pilosa*. — *Alchemilla vulgaris*. — *Circea lutetiana*. — *Epilobium rosmanini folium*. — *Epilobium obscurum*. — *E. hirsutum*. — *Crassula rubens*. — *Sedum cepea*. — *Sedum maximum*. — *Sempervinum tectorum*. — *Umbilicus pendulinus*. — *Tordylium maximum*. — *Peucedanum oreoselinum*. — *Onopordon acanthium*. — *Sibibum marianum*. — *Sencio fuchsii*. — *Centaurea nigra*. — *C. serotina*. — *Lactuca virosa*. — *Chondrilla juncea*. — *Carduus nutans*. — *Cirsium eriophorum*. — *Dipsacus pilosus*. — *Primula grandiflora*. — *Digitalis grandiflora*. — *Myosotis palustris*. — *Galeopsis ochroleuca*. — *Stachys recta*. — *Teucrium scorodonia*. — *Calamintha acinos*. — *Melam-*

pyrum sylvaticum. — Rumex pulcher. — Polygonum bistorta. — Euphorbia stricta. — E. exigua. — Listera ovata. — Thypha latifolia. — Avena elatior. — Festuca pseudo-myuros. — Cystopteris fragilis.

Quelques-unes des espèces précitées montrent des affinités méridionales ou un caractère xérophysique en rapport avec l'orientation N.-S. de la vallée, l'aridité, la sécheresse des versants exposés au Midi.

Signalons enfin quelques espèces nouvelles pour la flore du Beaujolais mais qui sont pour la plupart adventives :

Corydalis lutea. — *Alyssum petreum* (toutes deux sur des murs de jardin, à Chamelet) ;

Calepina corvini (talus de la route, près du pont du chemin de fer, à Chamelet) ;

Vicia hybrida (route de Chamelet, à Valsonne, haie au bord de la route) ;

Vicia pannonica (champs, bords des chemins, talus) ;

Lychins coronaria (dans une vigne à Chamelet) ;

Berteroa incana (gares de Chamelet Ternand, Saint-Laurent-d'Oingt) ;

Lappa major (une station à côté d'une maison, en dessus du réservoir de la gare de Perrache) ;

Verbascum pulverulentum (assez répandue aux environs de Chamelet).

En résumé, flore assez pauvre, comparée à celles des autres parties du Beaujolais¹, à caractère silicicole prédominant, juxtaposition d'espèces d'origines et de caractères divers, où sur une petite étendue se combinent les actions du sol et du climat et dans une certaine mesure celle de l'homme.

A. QUENEY.

M. GUINOCHE présente les trois plantes suivantes récoltées aux *Marais des Echets*, le dimanche 23 novembre :

1° *Callitriche hamulata* Kütz var. *homoiophylla* Godr. — Cette espèce ne paraît pas très répandue dans la région lyonnaise et CARIOT l'indique comme rare. En tout cas il ne la signale pas aux Echets.

2° *Riccia fluitans* L. — Cette hépatique cosmopolite (d'après V. SCHIFFNER, in *Susswasserflora v. Deut.*, 14, p. 181) est assez commune.

3° *Ricciocarpus natans* (L.) Corda. — Cette espèce paraît également cosmopolite, mais n'a pas été signalée souvent en France. L'abbé BOULAY, dans les *Musciniées de la France*, 2^e partie, Hépatiques (Paris, 1904), donne, pour cette espèce, les indications suivantes : sur les eaux plus ou moins stagnantes des mares, des fossés profonds ; indiquée par D. C., en Provence, où l'espèce n'a pas été revue ; disséminée çà et là dans toute la fosse silvatique inférieure, principalement dans l'Ouest, aux environs de Paris, dans les plaines de Flandre ; *quelques localités dans l'Est et la vallée du Rhône* (c'est nous qui soulignons). En effet, il ne donne pas d'autres explications et DEBAT, dans sa *Flore des Mousses de la région lyonnaise*, ne donne pas d'indication de localité au sujet de cette plante. Elle paraît donc, *jusqu'à nouvel ordre*, nouvelle pour la région des Dombes. Nous l'avons trouvée en grande abondance à la surface d'un fossé de drainage du marais des Echets, à peu de distance de la tranchée.

¹ Pour la comparaison de la flore de la moyenne Azergue avec celle du reste du Beaujolais, j'ai utilisé spécialement les deux ouvrages de D' A. MAGNIN, *Catalogue des Plantes du Beaujolais et la Végétation de la Région lyonnaise*.